

Centre historique : l'acte 2 de la rénovation urbaine

L'État et la Communauté d'agglomération du pays de Grasse ont présenté les grandes lignes du projet de relance du centre ancien de la commune de Grasse en présence des partenaires

La poursuite de la rénovation urbaine du centre-ville est actée depuis 2017. Au cours des derniers 18 mois, avec l'Agence nationale de renouvellement urbain, mais aussi les Grassois, ce sont les axes prioritaires qui ont été adoptés pour ce nouveau projet de renouvellement urbain (NPNRU).

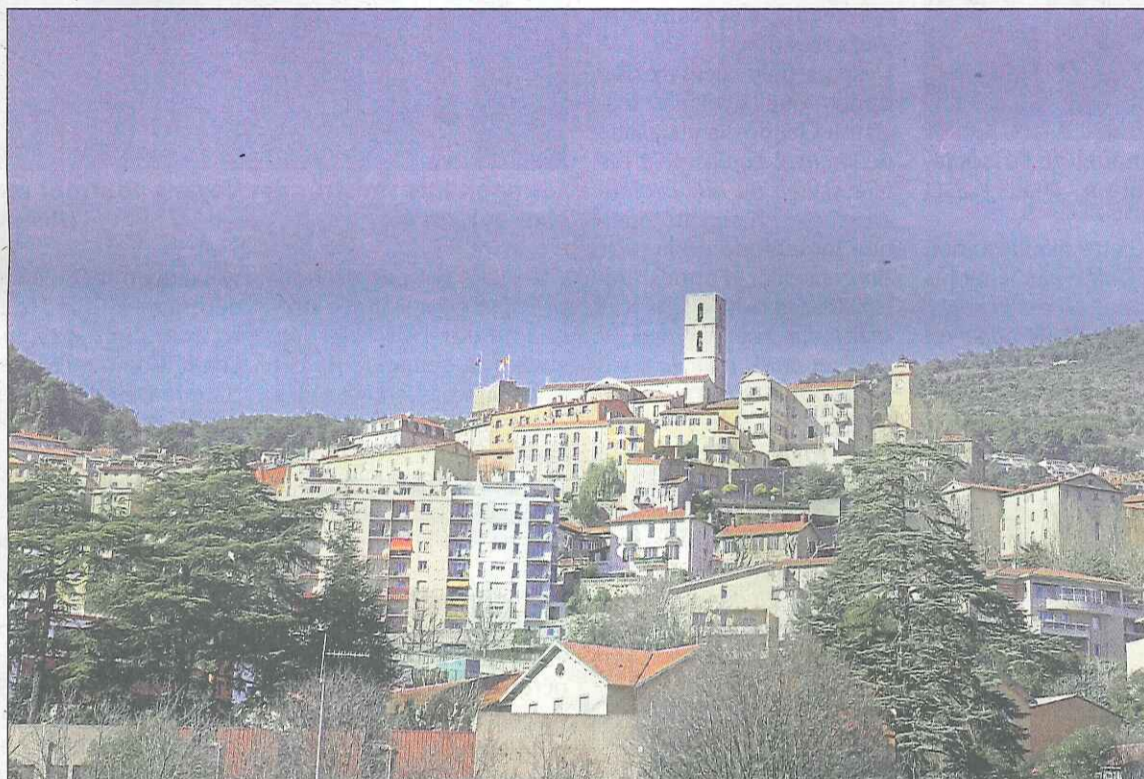
Le dernier comité de pilotage, qui s'est déroulé en mairie, en public, a permis à Jérôme Viaud, maire et président de la Communauté d'agglomération du pays de Grasse qui porte l'action, de faire une présentation devant tous les partenaires impliqués, y compris et surtout l'État. L'occasion pour Jérôme Viaud d'un grand oral, power point à l'écran, et pour le préfet d'adopter le programme d'actions (voir ci-dessous).

Quant au feu vert définitif de l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru), après présentation du projet, il pourrait s'allumer le 3 avril prochain.

Le constat

Voilà qui n'étonnera personne : un bâti ancien très dégradé. Un marché captif abritant les ménages les plus modestes. Une économie à très fort potentiel, mais en perte de vitesse. La perception négative des Grassois eux-mêmes, résumait Jérôme Viaud, qui pondérait ce tableau en évoquant un rayonnement international confirmé par l'Unesco. Un cadre bâti exceptionnel et des paysages emblématiques...

« Le premier Plan de rénovation urbaine (PRU), rappelait le premier magistrat, a permis la réhabilitation de 10 îlots dégradés, le déploiement d'un linéaire commercial et des projets phares encore attendus : la médiathèque en cours de



Dans le centre historique, la basse ville, l'un des secteurs prioritaires de la rénovation urbaine acte 2.

(Photo Patrice Lapoirie)

réalisation et la ZAC Martelly.»

Les priorités de l'acte 2

Requalifier la ville basse, autour de la place aux Herbes notamment et conforter la ville haute autour de la médiathèque et de l'entrée est (Martelly).

Cinq axes stratégiques

Dans le viseur pour atteindre cette mutation profonde : une attractivité résidentielle retrouvée d'abord pour les Grassois et de nouveaux publics : les étudiants, à travers le dispositif Grasse Campus, et les touristes.

« Nous envisageons de développer l'offre de logements pour répondre aux besoins, valoriser les espaces

publics et créer des services pour faciliter le quotidien. »

Favoriser le développement économique et commercial aussi, fournir l'accès aux équipements et services publics et une offre culturelle et de loisirs, mettre en valeur les espaces publics et le patrimoine, et enfin développer l'accessibilité et les connexions... Voilà pour la vision du nouveau centre-ville à l'orée de 2030.

Cinq actions envisagées

Côté habitat : la requalification de 4 îlots dans le secteur de la future médiathèque et la basse ville.

Côté étudiants : le réaménagement de l'ancien palais des justices en campus universitaire.

Situé hors limite à quelques dizaines de mètres près du secteur du NPNRU, ce dossier devra encore être défendu par le maire).

Du côté commercial : La Zac Martelly dopée par les nouveaux publics.

Côté espaces publics : le maire promet une action forte sur les espaces de convivialité, les voies et l'aménagement de l'entrée Pontet-La Roque avec l'apparition d'une passerelle haute entre le parking et la chapelle St-Michel.

Côté Grassois : le maire appelle à l'implication de tous les Grassois, notamment via des ateliers de concertations, qui en 2018 avaient déjà réuni 120 personnes.

MARIANNE LE MONZE

Des sous en plus, SVP

Le nouveau projet de renouvellement urbain se monte à 25 M€.

Le maire a alerté ses partenaires financiers sur deux projets majeurs : le campus et l'entrée Pontet-La Roque qui font peser une charge supplémentaire, trop lourde pour la ville, de 1 M€. Jérôme Viaud a plaidé pour une rallonge, espérant faire passer le taux de subvention de l'Anru et l'État de 25 à 40 %. « Ce qu'il reste à étudier, à commenter Stéphane Daguin, sous-préfet de Grasse, parti ce week-end vers sa nouvelle affectation au sein du cabinet de la ministre des Transports. De même qu'il reste à obtenir l'intégration du campus dans le périmètre du NPNRU. »

Si le maire obtient cette rallonge, les participations estimées seraient alors de : Anru : 9,7 M€. Ville et EPCI 9,7 M€. Région : 1,25 M€. Bailleurs : 1,6 M€. Banque des territoires (ex-Caisse des dépôts) : 0,1 M€. Autres (dont ACV) : 0,7 M€. Valorisation : 1,8 M€. À noter que l'effort le plus important irait au logement (14,6 M€), puis aux équipements (3,7 M€) et espaces publics (3,5 M€). Le développement économique et l'ingénierie se partagent 1,8 M€ et 1,3 M€.

Le préfet : « Aller le plus loin possible financièrement pour vous aider »

Du petit-lait. Et un sourire d'une oreille à l'autre. Le maire de Grasse et président de la communauté d'agglomération du pays de Grasse, Jérôme Viaud, a littéralement bu les paroles du préfet lors du dernier comité de pilotage : « Le projet en est au stade de la constitution de la charte du protocole de préfiguration qui fixera les actions et les financements, résumait le représentant de l'État. Ce projet soutenu par l'Agence

est l'un des piliers de la stratégie globale du maire de Grasse consistant à réhabiliter le centre ancien, à revitaliser le commerce du cœur de ville et à requalifier les opérations urbaines. C'est une stratégie globale, qui semaine après semaine reçoit des concrétisations importantes, notamment le projet d'installation cinématographique que j'ai soutenu et que vous avez remarquablement défendu, au cœur de Grasse. Je tiens à dire qu'il



n'est aucun doute à mes yeux qu'il ne cannibaliserait pas l'offre cinématographique de bassin, mais au contraire apportera une offre nouvelle, de l'activité à la

ville. Et puis évidemment les projets Martelly et de Campus sont le socle commun. La stratégie est bonne. Pour l'Anru, c'était un projet d'intérêt régional, c'est désormais

un projet d'intérêt national. Je suis intimement persuadé qu'il faut aller le plus loin possible financièrement pour vous aider. Je prendrais les décisions qui

s'imposent à mon niveau : c'est-à-dire plaider le maximum d'intervention de la part de l'Anru. Et si nécessaire développer des filets de sécurité localement. »